



## DÉCLARATION

Pré-Session du UPR sur le PORTUGAL Genève, le 04 Avril 2019



### 1. Présentation de l'organisation

Cette déclaration, qui parle de la situation de l'exploitation sexuelle des enfants au Portugal est faite au nom CIAF Portugal et ECPAT International.

CIAF Portugal est une organisation non gouvernementale, créée en 2018 qui mène des actions et des campagnes de sensibilisation pour auprès du grand public et des entreprises destinées à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme.

ECPAT International, est un réseau mondial de 102 organisations dans 93 pays dont la mission est de lutter contre l'Exploitation Sexuelle des Enfants (ESE).

### 2. Consultations nationales pour la rédaction du rapport national

Ce rapport est basé sur les recherches d'ECPAT International et de CIAF Portugal pour la période 2014-2018 sur l'ESE et à ses différentes manifestations notamment par la prostitution, voyages et le tourisme, utilisation de matériels d'abus ou d'exploitation d'ESE en ligne, traite des enfants à des fins sexuelles et mariage d'enfants.

### 3. Exploitation sexuelle des enfants au Portugal

Le nombre d'enfants, principalement originaires d'Afrique et d'Europe orientale, victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle, victimes de réseaux criminels utilisant Portugal comme plaque tournante vers plusieurs pays européens, augmente chaque année.

Ces cas dépassent 20 par an. Les victimes et les trafiquants, arrivant aux aéroports de Lisbonne et de Porto, utilisent toujours de faux documents. Les principaux pays de destination sont la Belgique, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni.

En décembre 2018, le Portugal a été élu meilleure destination touristique au monde. D'ici 2019, le nombre de touristes devrait passer de 24 à 31 millions, ce qui accroît les chances de entrée d'explorateurs sexuels.

Avec toute cette croissance, Portugal deviendra progressivement une destination privilégiée pour la pratique de l'exploitation sexuelle liée au tourisme avec des enfants.

Douze parties prenantes de l'industrie du tourisme international ont signé le code de conduite coordonné par d'ECPAT pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans les voyages et le tourisme, mais aucune entreprise locale ne l'a fait.

### 4. Suivi du dernier UPR

Lors du dernier EPU du pays en 2014, le rapport du Groupe de travail formulait 33 recommandations relatives aux droits de l'enfant, mais aucune d'entre elles ne ciblait la ESE. Sur les cinq recommandations relatives à la traite des êtres humains, une seule portait sur la traite des enfants.

### 5. Progrès et défis du Cadre législatif

Le Gouvernement portugais a ratifié le Protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (OPSC) et s'est donc explicitement engagé à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants (ESE).



## DÉCLARATION

### Pré-Session du UPR sur le PORTUGAL Genève, le 04 Avril 2019



ESE dans le cadre des Voyage et de Tourisme - Bien que cela ne soit pas explicitement adressée dans le Code pénal, elle combattue grâce aux dispositions légales sur la prostitution et la traite des êtres humains.

Traite des enfants à des fins sexuelles- Le Code pénal définit et punit l'infraction de traite d'enfants à des fins d'exploitation, y compris d'exploitation sexuelle, avec des peines de prison allant de trois à dix ans.

ESE par la prostitution - Le Code pénal punit de prison quiconque incite, encourage l'ESE par la prostitution ou attire un enfant à la prostitution.

ESE en lignes - Le Code pénal prévoit l'interdiction de la «pornographie mettant en scène des enfants».

Mariage forcé - Le Portugal introduit la criminalisation du mariage forcé à compter de novembre 2016. Cependant, la législation portugaise n'interdit pas totalement le mariage précoce. Le code civil fixe à 16 ans l'âge légal du mariage avec une autorisation de leurs parents, de leur tuteur légal ou, le cas échéant, d'un administrateur auprès de l'Office de l'état civil.

#### 6. Recommandations au GdP

- Augmenter l'âge légal du consentement sexuel et modifier la législation pour assurer la protection de tous les enfants de moins de 18 ans contre l'ESE en ligne.
- Adopter des dispositions légales spécifiques pour criminaliser le 'ESE dans le cadre des Voyage et tourisme.
- Établir l'âge légal du mariage à 18 ans.
- Adopter un plan d'action national spécifique pour mettre fin à SEC.
- Etablir des un nombres suffisant refuges pour les enfants victimes de SEC et offrant des services intégrés (psychologiques, juridiques, médicaux, etc.).